

Province de Québec
MRC de Drummond
Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 novembre 2019 à 20 h, à la salle du conseil située au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults.

Sont présents :

Christian Jutras, conseiller siège n° 2, Pascal Gagnon, conseiller siège n° 3, Jocelyne Guilbault, conseillère, siège n° 5, Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Sont absents :

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1
Jean-Guy Hébert, Maire

Citoyens : 2

Formant quorum sous la présidence de M. François Bilodeau, maire suppléant, M^{me} Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire suppléant constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

242.11.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 11 novembre 2019, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 novembre 2019
6. **Demandes :**
 - a) Journée de sensibilisation au cancer de la prostate
 - b) Commission scolaire des Chênes; dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023 (3 ans)
7. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

8. **Dossiers municipaux**
 - a) Souper des fêtes
 - b) Dépôt des états comparatifs
 - c) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
 - d) Société d'Histoire de Drummond; offre de service en gestion documentaire 2020
 - e) Formation à l'écriture simplifiée et adaptée
9. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Avis de motion règlement d'emprunt pour camion 10 roues
 - c) MTQ : abaissement de vitesse en zone scolaire
 - d) MTQ : règlement no 443/2019 concernant les limites de vitesse

Période de questions à 20 h 30

10. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
11. **Sécurité publique**
 - a) SIUCQ; avis de contribution 2020
12. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction octobre 2019
13. **Loisirs et culture**
 - a) Bibliothèque; compte-rendu
14. **MRC**
 - a) Compte rendu MRC
 - b) Soutien financier : CIUSS pour un projet de raquettes
15. **Questions diverses**
 - a) Facturation des coûts excédentaires pour la vidange des fosses septiques
 - b)
 - c)
15. **Levée de la réunion**

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 7 octobre 2019;

243.11.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 novembre 2019

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le lundi 4 novembre 2019;

244.11.2019 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 4 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Demandes

a) **Journée de sensibilisation au cancer de la prostate**

ATTENDU QU'annuellement 4 600 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 890 mourront de cette maladie¹;

ATTENDU QUE 12 Québécois par jour recevront un diagnostic du cancer de la prostate²;

ATTENDU QUE PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis exclusivement au Québec;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population Sainte-Brigitte-des-Saults au dépistage du cancer de la prostate;

ATTENDU QUE la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement la journée du 19 novembre;

245.11.2019 Sur proposition de Pascal Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de déclarer la journée du 19 novembre comme « La journée Sainte-Brigitte-des-Saults de la sensibilisation au cancer de la prostate « Noeudvembre » ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) **Commission scolaire des Chênes; dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023 (3 ans)**

Conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Chênes soumet en consultation le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2020-2023.

Ce plan triennal est donc en consultation en vue de son adoption par le Conseil des commissaires. Toutes les remarques et recommandations sont attendues d'ici le 26 novembre à l'attention de la direction générale de la Commission scolaire des Chênes.

7. Comptabilité

a) **Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

Déboursés du mois et salaire

HYDRO-QUÉBEC

Luminaire de rue septembre 2019	300,51 \$
400, rue Principale du 2 août au 30 septembre 2019	328,06 \$
430, rue Principale du 2 août au 30 septembre 2019	246,90 \$

¹ Site web de PROCURE.ca;

² Société canadienne du Cancer « Statistique canadienne sur le cancer de la prostate en 2015 »

HYDRO-QUÉBEC

800, rue des Érables du 2 août au 30 septembre 2019	183,50 \$
235, rue Dumoulin du 2 août au 30 septembre 2019	686,84 \$
260, rue Dumoulin du 2 août au 30 septembre 2019	283,32 \$
Rue Principale du 2 août au 30 septembre 2019	188,17 \$
745, rue Cloutier du 2 août au 30 septembre 2019	107,68 \$
315, rue Principale du 2 août au 30 septembre 2019	427,88 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR Septembre 2019	3 955,88 \$
---------------------------------------	-------------

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR Septembre 2019	1 530,22 \$
---------------------------------------	-------------

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Publipostage Jaseur octobre 2019	66,90 \$
Publipostage Jaseur novembre 2019	66,90 \$

TELUS

Cellulaire du 25 septembre au 24 octobre	57,49 \$
--	----------

VISA DESJARDINS

Remb. Palace Royal ; charge du restaurant	17,15 \$
LPI Laliberté ; acompte casiers pour garage	50,00 \$
Oxy-centre ; remboursement fact. #59289-0	(359,97 \$)
Oxy-centre ; buse pour entretien garage	37,38 \$
Proxi Bon-Conseil ; essence 82,94 litres	98,62 \$
Soudure plastique ; réservoir prestone MACK	114,98 \$
Esso ; essence 108,24 l. + 2 bidons	149,63 \$
Esso ; essence 81,27 litres	95,01 \$
Oxy-centre ; buse, poignée et attache	359,97 \$
Delta ; crédit facture #94754443	(260,62 \$)
TOTAL DU CHÈQUE	302,15 \$

GROUPE MASKATEL

Octobre (336-4460) Bureau	183,93 \$
Octobre (336-7149) Garage et aqueduc	61,01 \$
Octobre (336-7145) bibliothèque	52,61 \$
Octobre (336-7136) Usine épuration	52,52 \$
Octobre (336-4917) Centre comm et MDJ	68,81 \$
TOTAL DU CHÈQUE	418,88 \$

SERVICES DE CARTES DESJARDINS

Frais paiement direct septembre 2019	36,04 \$
--------------------------------------	----------

Total des chèques émis 9 187,32 \$

246.11.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 9 187,32 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 23 615,39 \$;
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 86 827,66 \$, ainsi que le décompte progressif no 3 et final au montant de 4 189,00 \$ à Pavage Drummond pour le dossier du pavage dans le domaine des Saults;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Dossiers municipaux

a) Souper des fêtes

Tel que stipulé dans la résolution numéro 221.10.2019, une invitation sera faite et envoyée aux membres du personnel et aux élus municipaux pour le souper des fêtes.

b) Dépôt des états comparatifs

La directrice générale dépose l'état comparatif aux membres du conseil.

c) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus

En vertu de la Loi sur les élections et référendum dans les municipalités, la directrice générale fait un rappel aux membres du conseil qu'ils doivent déposer dans les 60 jours de l'anniversaire de leur proclamation de leur élection, une déclaration mise à jour des intérêts pécuniaires

d) Société d'histoire de Drummond ; offre de service en gestion documentaire 2020

247.11.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de renouveler l'offre de service pour l'année 2020 de la gestion documentaire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults au montant de 966 \$ plus les taxes applicables, ainsi que les de déplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Formation à l'écriture simplifiée et adaptée

248.11.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser Madame Mathilde Potvin à participer à la formation à l'écriture simplifiée et adaptée le 4 décembre 2019 de 9h à midi à la Bibliothèque publique de Drummondville;
- de défrayer le coût de cette formation au montant de 15\$;
- de défrayer les dépenses inhérentes à celle-ci pour cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Voirie

a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)

Considérant l'absence de l'inspecteur municipal, Monsieur Géronimo Castillo-Roy, aucun rapport n'est fait.

b) Avis de motion règlement d'emprunt pour camion 10 roues

249.11.2019 **UN AVIS DE MOTION** est donné par M. Christian Jutras, conseiller municipal, qu'à une prochaine séance du conseil sera présentée pour adoption d'un règlement décrétant l'acquisition d'un camion 10 roues (6x4) et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) MTQ : abaissement de vitesse en zone scolaire

Le Ministère du Transport nous informe qu'ils procèdent présentement à une collecte de données dans le secteur scolaire pour l'analyse du dossier. Dès qu'il y aura prise de décision, le MTQ nous en informera.

d) MTQ : règlement no 443/2019 concernant les limites de vitesse

Le Ministère des Transports nous informe par courriel que les règlements et ordonnances visant à fixer les limites de vitesse sur le réseau routier municipal n'ont plus à être transmis au ministre des Transports et qu'ils n'ont plus le pouvoir de les désavouer.

10. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur François Bilodeau, conseiller et maire suppléant, fait un résumé de la dernière réunion.

11. Sécurité publique

a) SIUCQ : avis de contribution 2020

250.11.2019 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de renouveler la desserte en mesure d'urgence avec la SIUCQ pour l'année 2020;
- le coût de la contribution est fixé à 1,10\$ par habitant selon la liste officielle des populations de la MRC au 30 juin 2019 pour une contribution totale de 823,90 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. Urbanisme

a) Permis de construction octobre 2019

Quatre (4) permis ont été émis pour le mois d'octobre 2019.

13. Loisirs et culture

a) **Bibliothèque; compte-rendu**

Jocelyne Guilbault, conseillère, fait un compte-rendu de la bibliothèque.

14. MRC

a) **Compte-rendu MRC**

Considérant l'absence de Monsieur Jean-Guy Hébert, Maire, aucun compte-rendu n'est fait.

b) **Soutien financier : CIUSS pour un projet de raquette**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults a reçu 12 paires de raquettes à neige pour enfants dans le projet CIUSS et de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est pour faire bouger les citoyens;

251.11.2019 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Pascal Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de prêter lesdites raquettes à l'école Le Carrousel de Sainte-Brigitte-des-Saults et qu'elles soient entreposées dans cet établissement;
- que la Coop de garde le Carrouel pourra aussi en faire l'utilisation ;
- que l'école pourra prêter l'équipement aux citoyens de Sainte-Brigitte-des-Saults qui en feront la demande pour des activités en dehors des heures de classe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. Questions diverses

a) **Facturation des coûts excédentaires pour la vidange des fosses septiques**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond a octroyé le contrat pour la vidange des boues provenant des installations septiques pour quatre ans (2019 à 2022 inclusivement) à la compagnie Enviro5 inc.;

CONSIDÉRANT QU'Enviro5 avise tous les propriétaires et locataires par envoi postal des dates de passage pour la vidange des boues provenant des installations septiques dans la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults publie aussi l'information dans le journal le Jaseur, sur le site internet et le Facebook de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'article 8 du règlement 340.12.06 concernant la vidange des boues de fosses septiques prévoit des travaux préalables par le propriétaire;

252.11.2019 Sur proposition de Jocelyne Guilbault
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de charger les frais excédentaires aux propriétaires n'ayant pas fait les travaux préalables et qui ont nécessité une 2^e visite par Enviro5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Période de questions à 20 h 30

- Monsieur G. Allard demande pourquoi les citoyens peuvent mettre des piquets délimitant leur terrain sur l'emprise des rues municipales;
- Monsieur G. Allard demande la permission de souffler la neige du 230, rue Dumoulin dans la cour du 235, rue Dumoulin;

16. Levée de la réunion

253.11.2019 Il est 20 h 38, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. – Le maire suppléant, M. François Bilodeau, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

François Bilodeau
Maire suppléant

Manon Lemaire
Directrice générale